



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



REUNION DU 17 NOVEMBRE 2016
DUREE : 1H30

LIEU : ECOLE ALAIN SAVARY

Objet : Assemblée plénière - Comité de quartier du Pigeonnier – COLOMIERS Ouest

PARTICIPANTS :

Jean-Louis GRAUBY
André-Gilles REALLAND
Valérie BERGE
Louis DELOIRE

Maud ROUGER
Jean-Marie FAU
François PRAT
Bernard CONTINSOUZAS

Christophe CORBI
Arnaud SIMION
Marc TERRAIL
Josiane MOURGUE

EXCUSES :

Magali RICHARD
Daniel MONTEJO
Isabelle AMAR

Marie DORME
Julie FORCHERON
Laurent LAURIER

Thomas LAMY
Sophie BOUBIDI

Introduction de Christophe CORBI, Conseiller Municipal

Monsieur CORBI ouvre la séance et rappelle que depuis la mise en place des Comités de Quartier (CQ) début 2016, un travail d'un an a été effectué avec les volontaires, issus du tirage au sort. Les CQ ont pour vocation de collecter des informations sur le quartier et de proposer des actions afin d'aider la municipalité à améliorer le cadre de vie des habitants. Il remercie Madame CARTIER et Monsieur SERRI du Service Démocratie Locale (SDL) qui accompagnent les CQ dans l'organisation et leur facilitent le travail avec les outils mis en œuvre.

Point sur le fonctionnement de l'assemblée plénière : le cadre de fonctionnement instauré n'a pas vocation à contraindre mais à permettre à chacun d'exprimer des idées en respectant les temps d'échange et d'écoute adaptés. Les prises de paroles seront de 10 minutes suivies de 5 minutes de questions ouvertes. Il est demandé à chaque intervenant de se présenter.

L'ordre du jour comporte 3 points :

- Présentation des travaux réalisés par chaque commission,
- Informations générales sur la vie de quartier, l'aménagement du territoire et les projets développés sur le territoire,
- Questions diverses.

Monsieur CONTINSOUZAS présente les 4 commissions thématiques qui composent le CQ. Elles résultent de réflexions et travaux communs des membres du CQ et intègrent des suggestions et avis de certains habitants du quartier :

- Communication,
- Tranquillité publique,
- Valorisation du cadre de vie,
- Lien social, partager pour créer des espaces de solidarité.

COMMISSION COMMUNICATION Monsieur CONTINSOUZAS, Monsieur GRAUBY

L'ensemble des membres du CQ s'est donné un objectif de travail commun, de réflexion, et la mise en place d'un flyer comme support de communication a fait l'unanimité : 3 500 exemplaires ont été imprimés et 3 000 diffusés.

Nous avons décidé de modifier le nom du CQ en fonction de la géographie du quartier et de son histoire avec le symbole du pigeonier qui est devenu le nom du CQ.

Les membres du CQ se sont posés plusieurs questions :

A quoi va servir le CQ ? Qui sommes-nous ? Comment se faire connaître des autres habitants du quartier ? Quel sera notre rôle ?

Un trombinoscope a été réalisé pour situer chaque membre du CQ en fonction de son lieu d'habitation.

Le CQ va permettre à chaque habitant de s'exprimer, d'être force de proposition, de création et de renforcer le lien social.

Le rôle du CQ sera d'être à l'écoute, de travailler ensemble, de relayer les idées, les initiatives et de créer du bien commun.

Cette réflexion nous a menés à la création d'une adresse mail : pigeonnier@quartier-colomiers.fr

Une réponse automatique (sous forme d'accusé de réception) est envoyé dès réception du courriel mais chaque message sera pris en compte et traité après analyse commune par les membres du CQ.

Monsieur GRAUBY explique que le quartier a été découpé en 9 secteurs qui ont été couverts par les membres du CQ pour la distribution du flyer.

Nous avons réfléchi à d'autres propositions :

- Installation de panneaux d'affichage sur l'espace public (école A. Savary, boulo-drome ??) pour informer les citoyens des actions mises en place par les CQ.
- Création d'un blog ou d'une page Internet pour informer sur l'actualité du CQ ou l'ajout d'un onglet sur le site de la Ville,
- Diffusion de l'information sur les panneaux lumineux « ça bouge à Colomiers »,
- Organiser une journée conviviale au printemps 2017 sur le site du Pigeonnier pour échanger avec les habitants et parler des projets en cours.

Questions d'un administré :

- Le CQ est-il formé de bénévoles ou de représentants de la Mairie ?

Monsieur CORBI explique que le CQ est constitué de 15 volontaires : 10 habitants du quartier 5 hommes et 5 femmes, 5 acteurs locaux, 3 élus de la majorité et 2 de l'opposition, soit 20 membres au total.

COMMISSION TRANQUILLITÉ PUBLIQUE Messieurs DELOIRE et REALLAND

Monsieur DELOIRE explique la création de cette thématique en vue d'une réflexion de tous les membres du CQ. Nous avons rencontré Monsieur TERRAIL, adjoint au Maire et délégué à la Tranquillité Publique, qui nous a informés des projets en cours au sein de la municipalité.

Une évolution des incivilités au cours de l'année a été constatée, tant au niveau national que local qui a conduit le CQ à mener diverses réflexions complémentaires à celles développées par la Ville.

Monsieur DELOIRE expose les 4 grands axes du nouveau schéma de la Tranquillité Publique municipal :

- Création d'une Police Municipale opérationnelle en janvier 2017,
- Déploiement de la vidéo protection (30 caméras en prévision) à proximité des équipements publics et au centre-ville,
- Surveillance et sécurisation des bâtiments municipaux,

- Consolidation des actions de médiation du Service Tranquillité Publique (STP).
- Les préconisations du CQ :

- Extension de la vidéo protection sur certaines zones du quartier (lycée Victor Hugo, zone commerciale du Perget, ...),
- Création d'une application smartphone permettant d'alerter la Police municipale sur des constatations de comportement suspect pour augmenter la réactivité du service,
- Accentuation de la communication sur l'existence du service tranquillité vacances pouvant être utilisé lors de toute période d'absence,
- Réduction des délais entre la sollicitation du STP et l'absence du résident.

Mr DELOIRE ajoute que les personnes qui ont eu recours à ce service sont très satisfaites. Un courrier récapitulatif des passages effectués par le STP est envoyé à la fin de la période d'absence.

Monsieur TERRAIL précise que l'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances peut se faire sur le site de la Ville. Il est important de s'inscrire au moins 48 heures avant.

D'autres réflexions suggèrent les préconisations suivantes :

- Prévention inondation : des panneaux ont été mis en place sur les zones à risque. Le CQ préconise la mise en place de barrières avec déclenchement automatique pour fermer à la circulation des accès à risque,
- Sécurité routière : un problème de circulation à contre-sens constaté au niveau du collège Léon Blum. Le CQ préconise la modification du sens de circulation du chemin de Maouré pour permettre l'accès et la circulation dans le parking du collège. Le sens interdit serait déplacé au bout du parking et non au début. Il y a également un problème de sécurité au niveau du piétonnier qui relie le chemin du Maouré et l'allée des Glénans. La mise en place de barrières en quinconce permettrait d'une part d'éviter le stationnement au niveau de ce passage qui gêne la vision des conducteurs et des piétons, et d'autre part une meilleure sécurité pour les usagers et collégiens traversant.
- Stationnement sauvage très important sur la zone du Perget. Certains trottoirs sont envahis par des véhicules de service et représentent un danger pour les piétons et la circulation des véhicules. Le CQ préconise le tracé d'un piétonnier, à cheval entre le trottoir et la rue et l'étude pour la mise en place d'un seul sens de circulation avenue Léon Foucault.

Entre le collège Léon Blum et le quartier des Fenassiers, boulevard de Pibrac, lors des matchs de rugby au stade Bendichou, les véhicules se garent de façon anarchique car il n'y a pas de parking prévu. Nous préconisons la création d'un parking paysager sur l'espace vert situé à côté du cimetière, face à l'école Georges Sand et la mise en place d'une navette les jours de match.

- Gestion des espaces « récup'erre et vêtements » qui deviennent des dépôts d'encombrants. Le CQ préconise la mise en place de caméra sur les points critiques et l'aménagement paysager ou de claustras,
- Espaces publics : beaucoup de débris sur les berges de l'Aussonnelle et sur les diverses zones vertes du secteur. Il serait souhaitable de mettre en place des poubelles avec couvercles et des containers supplémentaires.

Questions d'un administré :

- Un problème de sécurité routière sur le boulevard de Selery. Certains carrefours sont avec priorité et d'autres non. Il serait bien d'uniformiser les rues qui rejoignent ce boulevard.
- A propos du chemin de Maouré et la modification du sens de circulation. Comment vont faire les usagers qui arrivent par l'autre côté, une fois au rond-point ils ne pourront pas s'engager ?

Monsieur DELOIRE répond que ce projet reste une proposition qui est à l'étude, il n'y a rien de concret.

- Au bout de l'allée René DESCARTES, des dispositifs de collecte enterrés sont régulièrement envahis d'encombrants et provoquent des nuisances olfactives.

→ Une étude est-elle lancée pour tout ce qui est vélo car les voies sont « accidentogènes » ?

Monsieur CORBI indique que ce sujet est traité par la commission Valorisation du cadre de vie.

Monsieur DELOIRE propose que les habitants formulent leurs questions via l'adresse mail du CQ pour qu'elles soient traitées ultérieurement.

COMMISSION VALORISATION DU CADRE DE VIE Madame ROUGER

Mme ROUGER expose les réflexions du CQ pour améliorer le cadre de vie quotidien des riverains et utiliser au mieux les espaces de vie communs.

Plusieurs constats ont été effectués :

- Population du secteur est très diverse et utilise le quartier différemment,
- Beaucoup d'espaces verts (bois du Piquemil, parc du Pigeonnier, passerelle derrière le boulodrome, Aussonnelle ...) sont mal valorisés, entretenus ou dégradés,
- Dégradations des lampadaires, graffitis ...,
- Aires de jeux dégradées et peu nombreuses.

Suite à ces constats, nous souhaiterions utiliser ces espaces verts au mieux et avons pensé à l'aménagement du Pigeonnier avec des jeux, des tables, la création d'un terrain de sport au niveau de la passerelle du Piquemil et l'organisation d'une journée citoyenne de ramassage des déchets une fois par an sous forme de « brigade verte ». Notre objectif est de proposer des animations, alerter et soumettre des idées à la municipalité :

Aménagement de la voirie afin de relier les pistes cyclables. Il y a beaucoup de différence entre les nouvelles et les anciennes rues. Ces dernières sont très larges et les trottoirs étroits et en mauvais état sont difficilement praticables, les piétons descendent sur la voie.

Nous rencontrons un problème de stationnement sauvage et de vitesse excessive sur certaines voies.

Nous proposons de créer une continuité piétonne pour relier les zones et homogénéiser les rues entre les anciens et les nouveaux quartiers.

Afin de réduire la vitesse des véhicules, nous proposons la réalisation d'un marquage au sol, des zones à 30 ou des ralentisseurs. Des habitants se garent dans la rue afin de limiter la vitesse.

Favoriser l'utilisation des transports « doux » via les pistes cyclables et piétonnes et matérialiser des points de co-voiturage.

Questions d'un administré :

- Quand vous dites que vous attendez des suggestions, comment comptez-vous faire pour qu'un maximum de personnes vienne donner leur avis ?

Madame ROUGER explique que cela se fait au travers de rencontres sur le terrain dans un premier temps avec la communication qui se développe. Nous souhaitons par la suite organiser des temps d'échanges avec les riverains.

Monsieur CONTINSOUZAS ajoute que pour l'instant, c'est le reflet de leur perception au travers des observations des membres du CQ et de celles rapportées par leurs voisins. Il reste à sensibiliser l'ensemble du quartier car nous sommes là pour relayer les idées et les initiatives auprès de la Mairie.

Question d'un administré :

- Vous parlez de l'Aussonnelle mais il ne faut pas oublier le Bassac qui est un petit ruisseau important qui prend sa source à Colomiers et se jette dans l'Aussonnelle. Il serait intéressant de faire des animations avec les écoles pour les sensibiliser et mettre en valeur ce cours d'eau.

Madame MOURGUE, déléguée chargée de l'environnement, des parcs et jardins et espaces naturels et des modes de déplacement doux, informe l'assemblée sur l'entretien des espaces verts de la commune qui n'utilise plus de

produits phytosanitaires depuis plusieurs années et applique une gestion différenciée. La tonte ne se fait plus à ras, certains endroits stratégiques sont tondu régulièrement mais d'autres endroits sont laissés plus « nature ».

L'aménagement des espaces verts est différent avec des plantes qui n'ont pas besoin d'être beaucoup arrosées, la mise en place de bâches avec des gravillons, des débris de bois pour limiter le développement des mauvaises herbes, ... L'aspect des espaces verts a été modifié pour éviter la surconsommation d'eau et la pollution via des produits chimiques. L'enlèvement des mauvaises herbes se fait à la main, par destruction thermique, du balayage, ...

A partir de janvier 2017, les produits phytosanitaires seront interdits sur la voirie gérée par Toulouse Métropole. L'aspect des voies risque de changer.

Cependant, chaque citoyen est libre de participer à l'entretien de la ville en nettoyant devant chez lui.

Concernant les déplacements doux, chaque année Toulouse Métropole réalise des portions de pistes cyclables. Cette année, des travaux ont été réalisés sur la commune : une discontinuité qui se trouvait au rond-point Vinci, une piste le long du boulevard Grynfogel et une aux Ramassiers, le long de la rocade Arc-en-ciel entre Tournefeuille et St Martin du Touch, avec une traversée d'1km1/2 sur Colomiers et l'aménagement d'une discontinuité entre les Marots et En Jacca.

Nous veillerons à ce que l'année prochaine il y ait autant d'aménagement cyclable sur Colomiers.

Si vous constatez des dégradations sur les pistes cyclables ou une non-conformité, il existe l'application « VELOBS » pour les signaler afin qu'elles soient traitées par la Métropole.

COMMISSION LIEN SOCIAL PARTAGE ET CREATION D'ESPACE DE SOLIDARITÉ Messieurs PRAT et FAU

Monsieur PRAT assure que chaque habitant est une richesse pour le quartier et peut échanger un savoir-faire, une passion, partager son vécu ou sa formation.

La commission a pensé que ces savoirs pourraient servir de lien entre les habitants au travers de 5 propositions :

- Créer des rencontres autour du partage des savoirs 2 ou 3 fois par an au travers de thèmes tels que le jardin,
- Organiser un troc des savoirs,
- Mettre à disposition ces savoirs tout au long de l'année via un blog,
- Faire une fête de la solidarité ou créer des espaces de solidarité avec l'aide des associations présentes sur le secteur,
- Créer des rencontres citoyennes autour de l'échange des savoirs en fonction des intérêts des habitants quartier.

Nos espaces représentent une grande richesse. Il serait intéressant de les exploiter comme nos jardins personnels. Nous avons eu l'idée de les valoriser autour d'un projet collectif avec le thème de l'agro-urbanisme qui peut se présenter sous diverses formes :

- le projet « au fil des saisons », qui consiste à créer un espace aménagé collectivement sous forme de bacs alimentés par chaque habitant avec des produits saisonniers,
- le « troc plantes » qui permettrait d'échanger des plantes en fonction des besoins des habitants,
- des animations autour de ce thème en fédérant des associations et des habitants,
- renforcer la solidarité en mettant la production au service d'association et en créant des animations comme « la journée de la cerise » avec des temps d'échange, d'apprentissage...

Monsieur FAU, membre de l'association « le clos de Perget », explique qu'à travers le CQ, ils souhaitent aider les riverains à développer des associations de quartier. Ces derniers permettent aux habitants de mieux se connaître, partager des outils, s'entraider, faire des achats communs ou effectuer des travaux collectifs, participer à la surveillance des maisons, ...

Monsieur PRAT explique que pour fédérer ces idées, il faudrait un lieu qui pourrait être une Maison d'Initiative Citoyenne (MIC).

Questions d'un administré :

- Pour le nettoyage devant chez soi, il est parfois difficile de remédier soi-même à un problème. Notamment quand les épines d'un pin parasol ou les feuilles mortes obstruent l'évacuation des eaux et les bouches d'égout.

Monsieur PRAT répond qu'il serait possible d'associer le ramassage des feuilles aux projets qui pourraient être initiés par le CQ.

- L'ancien terrain de cross est à l'abandon. Il sert de dépotoir et c'est dommage de ne pas l'utiliser, qui gère cet espace ?

Monsieur PRAT précise que les idées annoncées sont des suggestions faites à la mairie. Elles ne sont pas en phase de réalisation. La rencontre de ce soir sert de tremplin pour démarrer un nouveau travail avec les habitants et présenter les objectifs du CQ. Chacun est porteur d'idées.

- Dans la MIC, y-aura-t-il une partie pour les adolescents ? Il n'y a pas de Maison Citoyenne et cela manque sur le quartier.

Monsieur CORBI explique que les propositions exposées vont être étudiées avec les différents services afin de définir si les projets sont réalisables et si oui, dans quels délais. Compte tenu des constats effectués par le CQ, nous prioriserons les actions de la ville sur du court, moyen et long terme.

Un partenariat avec les structures de la ville, en fonction des actions menées, est envisageable.

PRÉSENTATION DU CLSPD

Monsieur TERRAIL Adjoint au Maire en charge de la Tranquillité Publique

Monsieur TERRAIL présente le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présidé par Madame le Maire, qui est un organisme paritaire actif depuis 2012.

C'est un partenariat entre les services de l'Etat (Police et Préfecture), l'Education Nationale, les collectivités territoriales et la Maison des Solidarités (MDS) qui dépend du Comité Départemental.

Un bilan annuel des actions mises se fait lors d'une assemblée plénière. Un comité restreint étudie les fiches actions qui ont été réalisées et les évalue tout au long de l'année. Les intervenants se réunissent en cellule de veille territoriale et partagent le diagnostic de leur territoire en matière de délinquance. Les établissements scolaires (lycées, collèges, écoles élémentaires) participent également aux cellules de veille afin de prévenir au mieux les problématiques liées aux fratries. Lors des cellules de veille divers points sont abordés :

- Les éléments de délinquance fournis par le Commissariat de Colomiers,
- Notre constat sur les incivilités liées aux dégradations,
- Les actions à mener,
- Le retour des enseignants sur les problématiques posées par les élèves.

Nous notons que les faits délictuels constatés sont en grande partie des atteintes aux biens.

C'est un outil de diagnostic, d'évaluation et de décision sur les actions à mener pour l'année suivante. Les fiches actions saisies concernent les atteintes aux personnes, les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes. Des actions ont déjà été mises en place : aide aux victimes, permanence avocat, suivi psychologique, ... Nous réalisons les diagnostics au plus près des territoires afin d'être proactifs.

Les cellules de veilles se réuniront en décembre 2016 et la plénière se tiendra en février 2017.

La cellule de veille relative au quartier Pigeonnier aura lieu le 15 décembre à 14h, un membre du CQ est convié. Monsieur DELOIRE se porte volontaire.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur CORBI informe qu'au mois de septembre 2016 des membres du CQ ont participé à une rencontre autour du développement durable, organisée à travers l'Agenda 21. Ils ont contribué à l'élaboration de certains choix et d'enjeux sur les 5 années à venir. Des appels à projets ont été effectués.

Dans le cadre de l'aménagement de la zone A. de Vigny, il serait intéressant d'associer le CQ à la réflexion de l'aménagement de l'espace vert de ce complexe immobilier.

Le SDL compte à présent deux nouveaux membres qui travailleront avec les CQ : Madame Sonia TIRAOUÏ et Monsieur Laurent ARATA.

QUESTIONS DIVERSES

→ Serait-il envisageable d'organiser des animations au sein des écoles en partenariat avec des associations de théâtre, musique, chorale ?

→ Y-a-t-il un endroit où on peut trouver toutes les associations de quartier ?

Monsieur CORBI rappelle que les associations sont répertoriées sur le guide pratique de la ville, mais pas par quartier. Cette question peut être traitée par la commission communication.

→ Par rapport aux échanges de plante et à l'aménagement des trottoirs, est-il possible de mettre nos propres plantes devant chez nous afin d'embellir le cadre de vie ?

Monsieur CORBI signale que les questions et suggestions apportées lors de cette plénière seront traitées ultérieurement et abordées lors des prochaines réunions du CQ.

La séance est levée à 20h56.